



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 9 avril 2024

### Délibération n° 2024-055

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile – VENANT Frédéric.

Absents excusés : DIERS de LABARRE Nathalie (pouvoir DIERS Thierry) - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey (pouvoir BESSIERE Jean-Pierre).

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

#### Domaines de compétences par thèmes – Culture

#### Convention de prestation de service – Conte patoisant

Madame le Maire informe les membres présents que l'association Les Couzinzins et compagnie théâtrale a proposé de venir présenter un conte patoisant intitulé « le fils du facteur en tournée ».

Il serait joué le vendredi 26 avril 2024 à la salle des fêtes et à partir de 21 h 00.

Madame le Maire sollicite l'assemblée délibérante afin d'approuver la convention de prestation de service correspondante laquelle est jointe à la présente

#### **Le conseil municipal décide par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION :**

- D'émettre un avis favorable et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de prestation de service à intervenir.

Publication dématérialisée du **1 8 AVR. 2024**  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20240409-2024\_055DE

Reçu le **1 8 AVR. 2024**